

Une rentrée à 900 élèves et trois classes supplémentaires

À Préveessin-Moens, ce jeudi à 8 h 30, 900 enfants prendront le chemin des cinq écoles de la ville (contre 810 en 2015).

Si le nombre des élèves par école a quelque peu fléchi avec l'ouverture de la nouvelle école Alice, qui a lissé les effectifs, évitant aussi la surcharge par classe.

Des effectifs moyens en baisse

Bonne nouvelle : la commune est passée d'une moyenne de 30 élèves par classe en 2015 à 25 à 28 élèves pour un total de 33 classes (30 en 2015).

L'école intercommunale de Préveessin-Moens et Ferney-Voltaire, dirigée conjointement par Mme Ducruix pour les maternelles et M. Goiffon pour les élémentaires, comptabilise 14 classes : six en maternelle et huit en élémentaire, soit une de moins cette année.

Au total elle accueille 363 élèves, 160 en maternelles et 203 en élémentaire, en diminution de 32 enfants. Tous les postes d'enseignants sont pourvus et une nouvelle enseignante, Mme Martinant, en CP a rejoint l'école.

À l'école des Grands-Chênes, une classe pour enfants handicapés

Du côté des Grands-Chênes, en section maternelle quatre classes sont ouvertes (deux de moins qu'en 2015), mais avec là également une unité d'ensei-



Trois classes ont été transférées de l'école de la Bretonnière à l'école Alice qui a aussi récupéré trois classes de l'école des Grands-Chênes. *Photo: J. L.*

gnement qui voit arriver cinq enfants en situation de handicap, sous la houlette de Maxime Charbonnier, nouvel enseignant.

Au total 111 élèves ont fait leur rentrée scolaire ; c'est 45 de moins que pour la rentrée précédente. Sans changement, la direction est assurée par Aurélie Courtois-Tournier.

Au niveau élémentaire, l'école des Grands-Chênes reçoit 201 élèves, en diminution de 44 enfants ainsi qu'une dizaine d'enseignants dont des nouveaux, M. Gentet en CM2, Mme Virieux en CP/CE 2 et Mme Blidi en complément sur la classe de CE1. L'ensemble du corps enseignant est placé sous la direction de Julie Dartinet.

Enfin, l'unité localisée pour l'inclusion scolaire (Ulis), destinée à favoriser l'accessibilité pédagogique pour les élèves handicapés, recevait sept élèves.

Enfin, l'avant-dernière école construite par la commune, à savoir La Bretonnière, dirigée par Laurence Blaise, dispose de 11 classes (cinq en maternelle et six en élémentaire) pour un total de 330 élèves. C'est 74 de moins que lors de la rentrée surchargée de 2015.

La nouvelle école, Alice, située près du collège Le Joran fera son entrée dans la vie scolaire avec sept classes dont deux en attente de décision de l'académie, pour un effectif de 253 élèves.

Gérard DOUS

L'INFO EN +

L'ÉCOLE À PIED

Un pélicibus a été mis en place depuis le centre de la commune, jusqu'à l'école Alice (15 à 20 minutes de marche). Tous les matins avec un encadrement par du personnel communal et des parents bénévoles.

EFFECTIFS

En moyenne, la rentrée s'effectue avec 33 classes avec 28 élèves par classe à Alice et à la Bretonnière, 26 à 27 aux Grands-Chênes et 25 à 26 à l'intercommunale. Les moyennes étaient autour de 30 l'année passée, particulièrement en période d'accueil des enfants du voyage.

45 mn de temps d'activités périscolaires par jour

Avec cette rentrée 2016, les temps d'accueil périscolaires (TAP) sont aujourd'hui organisés sur 45 minutes dans toutes les écoles de la commune. Ils sont placés sous la responsabilité et la coordination de l'association Alfa3A, et sont également en lien avec les pédagogues mises en place dans les centres d'accueil de loisir. Pour cette rentrée scolaire on peut tabler sur une participation d'environ les deux tiers des élèves scolarisés. Quant au budget global - auquel l'État participe à travers une dotation par élève

qui ne couvre pas la totalité de la prestation - est légèrement à la hausse, selon le service scolaire de la commune, son coût annuel est en cours de chiffrage, en raison de l'organisation des TAP simultanément dans toutes les écoles, ce qui multiplie le nombre d'intervenants.

Depuis la rentrée 2015, une participation financière est demandée aux familles. Ce qui représente 2 € pour le coût d'une inscription ponctuelle et occasionnelle et oscille entre 0,18 et 1,09 € pour les autres séances.